

Le CRE Laurentides célèbre ses 30 ans d'engagement

Publié le 31 mai 2025 (Mis à jour le 2 juin 2025) • Lecture : 3 minutes



Gabrielle Sarthou



Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) célébrera son 30e anniversaire le vendredi 20 juin 2025 à la Place Lagny, à Sainte-Agathe-des-Monts. L'événement, qui débutera dès 13 h 30, proposera une conférence, des témoignages, une assemblée générale annuelle (AGA) abrégée et un cocktail.

Le 20 juin est une date spéciale pour le CRE Laurentides : « C'est une drôle de coïncidence, parce que c'est pile le jour où on est nés. Notre acte de naissance au registraire des entreprises, c'est vraiment le 20 juin 1995 », souligne Anne Léger, directrice générale de l'organisation.

Un moment festif et rassembleur

Pour souligner cette étape marquante, le CRE a prévu une programmation conviviale. « On va déjà tenir notre Assemblée générale annuelle comme on le fait chaque année, mais dans une version qui va être abrégée parce que c'est un peu administratif », précise Mme Léger. L'objectif est de laisser plus de place aux témoignages d'anciens administrateurs, d'employés et de partenaires.

L'événement comprendra également une plantation d'arbres symboliques entre le lac et le bâtiment de la Place Lagny, site choisi pour sa portée significative. « C'est un endroit vraiment emblématique pour nous, on y a tenu plusieurs lancements de plusieurs événements, dont le lancement de la Trousse des lacs en 2005. La ville de Sainte-Agathe-des-Monts, c'est aussi une ville partenaire depuis très longtemps », rappelle la directrice générale.

Cette célébration s'inscrit sous le thème : Encre dans nos lacs, engagés pour le climat. Ce slogan reflète l'importance accordée depuis toujours à la protection des lacs, véritable fil conducteur des actions du CRE.

Témoignages, musique et surprises

Parmi les personnes invitées à prendre la parole, on retrouve Agnès Grondin, députée d'Argenteuil et adjointe parlementaire du ministre de l'Environnement, mais aussi ancienne directrice générale du CRE Laurentides de 1998 à 2008. Une conférence est également au programme, bien que son contenu demeure encore confidentiel.

L'ambiance se veut festive, ponctuée de musique choisie pour « parler de l'environnement, parler de la nature » et de moments de recueillement. « Il va sans doute y avoir des moments un petit peu émouvants aussi, avec des retrouvailles d'anciens administrateurs », ajoute Mme Léger.

30 ans de réalisations

En 30 ans, le CRE Laurentides a multiplié les projets structurants. Parmi les plus marquants, Anne Léger cite d'abord la *Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides*, adoptée en 2004 par l'ensemble des municipalités de la région. Suivent les quatre *Forums nationaux sur les lacs*, tenus en 2006, 2008, 2014 et 2023, chacun rassemblant jusqu'à 400 personnes.

Le projet *Bleu Laurentides* a aussi marqué l'histoire de l'organisme, en favorisant la surveillance volontaire de la qualité de l'eau. L'Atlas web des lacs Bleu Laurentides, lancée en 2014, permet encore aujourd'hui de consulter des fiches détaillées sur de nombreux lacs du territoire.

Parmi les autres réalisations, Mme Léger mentionne la lutte contre le myriophylle à épis, la mobilisation autour de la mobilité durable et l'accompagnement des municipalités pour la gestion des matières résiduelles.

Une expertise régionale et provinciale

Aujourd'hui, le CRE Laurentides est reconnu comme un acteur crédible, à la fois par les citoyens, les élus et les ministères. « On travaille dans plein de champs différents autant au niveau de la lutte contre les changements climatiques que la santé des lacs », explique Mme Léger.

Cette reconnaissance se manifeste aussi par la confiance du gouvernement. Le CRE Laurentides, comme les 16 autres CRE du Québec, a récemment reçu le mandat de coordonner la concertation régionale pour les aires protégées. « Ma grande fierté à moi, personnellement, c'est que nous sommes la région administrative où il y a le plus de projets d'aires protégées qui ont été déposés. »

Une évolution constante

Fondé dans les années 1990 par des associations de riverains, le CRE a grandi avec son territoire. « On a atteint une maturité évidemment qu'on ne pouvait pas avoir dans la première décennie », confie Anne Léger. L'organisme s'est doté de politiques structurantes, de processus décisionnels rigoureux, et d'une gouvernance harmonisée.

Ses trois valeurs fondamentales — la crédibilité, l'intégrité et l'équité — guident ses choix.

Et pour les prochaines années?

Anne Léger conclut : « Ce que je souhaite pour l'avenir est que la protection de l'environnement fasse encore plus partie intégrante des processus décisionnels. » Elle espère aussi que le CRE puisse continuer à faire entendre sa voix.

Et si un mot devait résumer ces 30 années? « L'engagement vers sa mission de protection de l'environnement. »